



**Schéma intercommunal de
mutualisation des services
2017-2020
2020-2026**

Action n° 14 : Lecture Publique : développement d'actions communes

Collectivités concernées : Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Thiverny, Villers-Saint-Paul, Saint-Vaast-les-Mello

Pilotes de l'action : Creil & ACSO

Enjeux	Si les grandes communes disposent de bibliothèques municipales, certaines communes plus rurales peuvent disposer de locaux adaptés mais pas forcément des moyens humains et techniques pour animer une bibliothèque et offrir un service de proximité à leur population. Une entraide entre communes permettrait de compléter le service déjà offert à la population par le pass'agglo qui permet à la population des communes semi-urbaines et rurales d'accéder aux bibliothèques des communes urbaines à prix réduit.
Objectifs	Améliorer le service de proximité offert dans le domaine de la lecture publique à la population de l'ensemble du territoire et en particulier à celle des petites communes (Saint Vaast les Mello, Rousseloy, Thiverny, Cramoisy et Maysel), en développant des partenariats variés. Favoriser l'accès de toutes les populations à la lecture en tant que socle de découverte de la culture, de l'apprentissage du savoir et de l'émancipation de l'individu.
Organisation	Prérequis : Diagnostic des besoins (attentes du public) et de l'existant ; Montataire dispose d'un bibliobus disponible 2 jours/semaine mais dont l'usage nécessiterait de disposer de moyens humains supplémentaires. Par ailleurs, la plupart des communes travaillent avec la médiathèque départementale de l'Oise (MDO). Contenu : Développement de partenariats autour des thématiques suivantes : - Mieux faire connaître l'offre de la MDO (animations, expositions, prêt de livres, portail numérique), - Etablir un calendrier des ouvertures des différents équipements et prévoir un roulement pour les ouvertures en horaires décalés, - Communication commune sur les animations organisées par l'ensemble des équipements existants, - Groupement pour les prestations de médiation culturelle, - Proposition d'une manifestation commune (événement qui tourne sur l'ensemble des communes), - Circulation d'un bibliobus, - Harmonisation des conditions d'accès de tous les habitants aux équipements existants (carte unique d'accès), en fonction de la volonté politique des communes.

	Incidence organisationnelle : Pas d'impact sur les organisations internes existantes mais le développement de ces partenariats nécessiterait du temps disponible qui n'existe pas à l'heure actuelle.	
Calendrier	A partir du 1 ^{er} janvier 2019	
Outils juridiques	☒ Mise en réseau ☐ Prestation de service ☐ Mise en commun de moyens	☐ Mise à disposition de service ☐ Service commun
Modalités financières	Coûts et gains générés par l'action : Le regroupement pour la commande de prestations de médiation culturelle peut permettre une diminution du coût pour les petites communes ; l'harmonisation des conditions d'accès aux différents équipements communaux pourrait avoir un impact budgétaire fort pour certaines communes (pertes/gains de recettes). Partage des coûts et gains entre participants à l'action : Modalités financières à étudier en fonction des actions mises en œuvre.	
Suivi	<u>2019 :</u> Un questionnaire pour recenser l'existant et les souhaits en matière de manifestation commune autour du livre a été diffusé par le service action culturelle et sportive de l'ACSO aux communes pour une réponse au cours de l'été 2019. <u>2020 : 2 réunions (20 octobre et 17 décembre)</u> La commune de Cramoisy, qui ne dispose pas de bibliothèque, a souhaité se retirer du groupe de travail. A l'inverse, la commune de Saint Vaast les Mello, qui a un projet d'agrandissement ambitieux de sa médiathèque, a rejoint les réflexions. Le groupe de travail a également invité la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) et la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) à participer aux échanges. Lors de ces réunions, plusieurs axes de travail ont été définis pour 2021 : - <u>L'amélioration de la connaissance du territoire</u> : un programme de visite de l'ensemble des établissements sera organisé début 2021 afin que chacun accède à une meilleure connaissance des forces et des faiblesses de la lecture publique sur le territoire de l'ACSO - <u>La mutualisation des ressources</u> : un programme d'échange d'exposition pourrait être établi afin de permettre l'accès à ces programmes au plus grand nombre. - <u>L'organisation de cycles de formation spécifiques</u>, financés par la MDO : Plusieurs thématiques seront étudiées par la MDO, comme par exemple : un cycle de formation sur la lecture publique au 21^{ème} siècle en direction de l'ensemble des élus ou un cycle de formation pour les membres du groupe de travail, portant sur la mise en réseau dans le cadre de la mutualisation, les ressources numériques... - <u>Les premières initiations d'actions communes</u> : dans le cadre du Festival Contes, proposé par la MDO. Ce programme permet à certaines communes d'accueillir des spectacles de contes et à d'autres de proposer des animations diverses en lien avec ces spectacles. La MDO fournit le matériel et les outils de communication. - <u>La mise en place d'une étude de territoire</u>, en collaboration avec la DRAC : Financée majoritairement par la DRAC, cette étude analysera toutes les données de chaque bibliothèque et préconisera des actions ou des axes d'organisation intéressants à mettre en place. Cette étude pourrait aboutir à	

l'élaboration d'un Contrat Territoire Lecture qui schéma de développement pour chaque établissement, de mener des actions d'accompagnement des publics et de transmission de la lecture, d'aider à la ré-informatisation des petites communes, de donner plus de visibilité au réseau de la lecture publique du territoire et du travail de l'ensemble des bibliothécaires...

2021 : 7 réunions (11 février, 11 mars, 29 avril, 6 mai, 1^{er} juillet, 2 septembre et 2 décembre)

Comme prévu en 2020, les axes de travail suivants ont été approfondis :

- L'amélioration de la connaissance du territoire : un programme de visite de l'ensemble des bibliothèques et médiathèques a été proposé de mi-février à début avril. Il a permis aux responsables des structures de se rencontrer dans un autre cadre, de découvrir le territoire et de construire un premier portrait local de la lecture publique.
- La mutualisation des ressources : un programme d'échange d'exposition a été établi en février. Grâce à ce travail de recensement, les responsables de bibliothèques peuvent accéder à ces ressources et contribuer à leur diffusion au plus grand nombre.
- L'organisation de cycles de formation spécifiques : en partenariat avec la MDO, une formation à Nogent-sur-Oise sur le thème « La Bibliothèque aujourd'hui » a été organisée les 9 et 10 septembre 2021. 20 agents des bibliothèques, responsables de structures, élus et directeurs généraux ont approfondi les principales évolutions de la lecture publique et de la mise en réseau.
- Les premières initiations d'actions communes : L'édition 2020 du Salon du Livre de Creil a été plusieurs fois repoussée puis annulée en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, les animations prévues (rencontres jeunesse, conteurs, ateliers de calligraphie...) ont pu être proposées aux structures membres du groupe de travail.
- La mise en place d'une étude de territoire : Le Bureau communautaire a validé le 7 avril le financement, en partenariat avec la DRAC (à hauteur de 65%), d'une étude de territoire pour le développement de la lecture publique. Après avoir rédigé un cahier des charges précis, le groupe de travail a organisé le 4 juin une réunion réunissant les élus des Commissions 5 - Territoire et 7 - Loisirs afin de présenter la démarche de mutualisation, les pistes de travail évoquées et la proposition d'étude. 7 cabinets d'étude ont ensuite été contactés et 2 réponses ont été réceptionnées. Après une analyse fine des offres et la prise de contact de collectivités ayant collaborées précédemment avec ces entreprises, le cabinet ABCD a été désigné. Un premier comité de pilotage a acté le lancement de l'étude début décembre.

Afin de faciliter les échanges, le groupe de travail a choisi d'utiliser un outil numérique collaboratif et participatif, la plateforme ZenKit.

2022 : 7 réunions (24 février, 24 mars, 11 mai, 16 juin, 30 juin, 22 septembre et 1^{er} décembre)

Le groupe de travail a poursuivi la dynamique de travail collective :

- Le suivi de l'étude de territoire pour le développement de la lecture publique : L'étude s'est mise en place entre janvier et novembre, dans le cadre de plusieurs phases :
 - o *1^{ère} phase : Réalisation d'un état des lieux et des besoins* : le cabinet ABCD a mené des entretiens stratégiques avec les personnes ressources des bibliothèques et médiathèques (élus et agents) lors de visites spécifiques, avec les partenaires institutionnels (DRAC,

MDO), avec le groupe de travail et avec les bibliothèques (services jeunesse, centre social...). Ils ont analysé un recueil de données d'activités des bibliothèques rassemblé par la MDO. Une enquête des publics a été menée avec un questionnaire en ligne à destination des habitants et des entretiens micro-trottoir. Au total, 246 personnes ont pu donner leur avis dans le cadre de cette étude. Le diagnostic a finalement été présenté le 24 mars lors d'un deuxième comité de pilotage et le 27 avril au Bureau Communautaire.

- 2^{ème} phase : Définition d'axes de travail : le cabinet ABCD a œuvré à la formulation des enjeux stratégiques de la lecture publique au regard du diagnostic grâce à 2 réunions : une avec le groupe de travail le 11 mai puis avec les élus membres des Commissions 5-Territoires et 7-Loisirs le 12 mai. Un Comité de Pilotage réuni le 16 juin a validé les 3 axes.
- 3^{ème} phase : Préconisations d'action : le cabinet ABCD a défini un plan d'actions à partir des enjeux identifiés en phase 2 et de réflexions du groupe de travail lors d'une réunion le 30 juin. Un dernier Comité de Pilotage a étudié le plan d'action le 22 septembre.

Les conclusions de l'étude et la proposition du plan d'action ont ensuite été présentées au Président le 4 octobre puis en Conférence des Maires le 9 novembre.

Une demande de subvention de 15 000 euros a été sollicitée en novembre auprès de la DRAC pour la préfiguration d'un futur Contrat Territoire Lecture.

- Développement d'actions communes : en plus de la coordination du Festival des Contes, les bibliothèques ont accueilli sur proposition de la MDO, une résidence littéraire et photographique, *Dans le sillage de Stevenson*. Dans ce cadre, le photographe, Quentin Pruvost a organisé dans les différentes bibliothèques volontaires, du lundi 2 au vendredi 6 mai des ateliers photographiques, puis du lundi 30 mai au vendredi 3 juin des ateliers d'écriture. Ces résidences ont fait l'objet d'une restitution le jeudi 30 juin à la médiathèque de Nogent sur Oise.

2023 : 13 réunions (12 janvier, 2 février, 9 février, 2 mars, 30 mars, 13 avril, 4 mai, 25 mai, 8 juin, 22 juin, 6 juillet, 12 octobre et 23 novembre)

En 2023, le groupe de travail s'est attaché à reprendre les conclusions de l'étude de territoire pour le développement de la lecture publique et à étudier la faisabilité du plan d'action proposé par le cabinet ABCD. Des temps de travail thématiques ont été proposés au premier semestre en présentiel et en visio. Un espace numérique sur Padlet a été créé pour encourager la participation des communes qui ne pouvaient participer aux réunions. Une rencontre avec la coordinatrice du réseau de la Communauté de Communes du Clermontois (recruté en 2019) a permis de mieux cerner les tenants et les aboutissants de la signature d'un CTL. Ce travail a été effectué en lien avec la Médiathèque Départementale de l'Oise qui a participé aux réunions et la DRAC des Hauts de France suite au recrutement en juin d'une nouvelle Conseillère pour le livre et la lecture pour le département de l'Oise.

En juillet, l'ACSO s'est engagée dans le recrutement d'un coordinateur du réseau. Malgré deux périodes de publication de l'offre et des premiers entretiens en octobre, le recrutement est infructueux fin 2023 et sera relancé début 2024.

En septembre, le groupe de travail a formalisé 8 fiches actions détaillant l'ensemble des propositions à mettre en œuvre dans le futur CTL (objectifs, mise en œuvre, calendrier, coût prévisionnel, financements mobilisables, autres partenaires à mobiliser...). Il est ainsi proposé de développer 3 axes et 18 actions :

1. Axe 1 - Rendre les médiathèques plus ouvertes à l'accueil, l'accessibilité et en développant la participation des habitants à la vie en médiathèque
2. Axe 2 - Aller vers tous les publics en améliorant la connaissance des services : en mettant en place des actions communes pour les publics petite enfance et adolescents et en développant une offre de service en itinérance
3. Axe 3 - Favoriser le partage des ressources et des compétences existantes sur le réseau : par la création d'outils et services réseaux

Après avoir été actées par l'ensemble des membres du groupe de travail et diffusées lors de la Conférence des Directeurs Généraux des Services et des Secrétaires de Mairie en novembre, ces fiches ont été présentées aux élus communautaires et municipaux lors d'une réunion le 7 décembre. Une première répartition financière (entre la DRAC, l'ACSO et les communes de plus de 5000 habitants) a été soumise à l'avis des élus. Par la suite, les communes ont été invitées à se positionner sur les actions proposées.

En novembre, l'ACSO a déposé une demande anticipée de subvention d'un montant de 35 000 euros auprès de la DRAC pour la première année du CTL. La subvention a été versée en décembre.

En 2024, la conclusion d'un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC et la MDO est prévue au premier semestre :

- Le positionnement des communes sur les actions est attendu pour la fin du mois de janvier ;
- Le CTL sera présenté en Conférence des Maires puis approuvé par le Conseil Communautaire au premier trimestre ;
- Un événement spécifique sera organisé pour la signature.

Le recrutement du coordinateur du réseau se poursuit pour une arrivée espérée mi-2024 afin de permettre la mise en œuvre des actions à partir du deuxième semestre.

2024 : 7 réunions (1^{er} février, 11 avril, 23 mai, 13 juin, 4 juillet, 5 septembre, 25 septembre)

Le groupe de travail a essentiellement consacré les premiers mois de l'année à la rédaction du CTL. Les échanges entre les partenaires ont permis d'apporter les dernières modifications en mai au document intitulé « Convention cadre relative à la mise en œuvre d'un Contrat Territoire Lecture ».

Le CTL a été présenté en conférence des maires le 10 avril 2024. Cette présentation a permis de préciser les engagements des communes. Ainsi, les communes de Creil, Nogent-sur-Oise, Montataire, Villers-Saint-Paul, Thiverny, Saint-Vaast-les-Mello et Rousseloy participeront à l'ensemble des sous-actions. La commune de Saint-Maximin ne participera pas aux sous-actions « travailler le 1^{er} contact avec le public », « travailler une charte d'accueil commune », « étudier l'opportunité d'un passage à la gratuité pour tous », « développer la contribution des usagers au choix des collections », « développer une campagne de communication » et « développer une offre de services et de médiation hors les murs ».

La commune de Saint-Leu-d'Esserent ne participera pas aux sous-actions « mener une réflexion pour une évolution des horaires » et « étudier l'opportunité d'un passage à la gratuité pour tous ».

Le CTL a été adopté par le Conseil Communautaire le 27 juin 2024. Il s'accompagne

d'une Convention d'application pour préciser et encadrer

Le coordinateur de réseau a été recruté à partir du 1^{er} septembre.

Enfin, une journée de lancement du CTL a été organisée le 28 novembre en deux temps. Le premier temps, élaboré avec l'aide de l'équipe du Tiers-Lieu, s'est adressé à l'ensemble des bibliothécaires du territoire à Rousseloy. Organisée autour d'ateliers ludiques, cette journée avait deux objectifs : favoriser la rencontre des agents et ainsi commencer à faire du réseau, leur faire découvrir le CTL et l'enrichir de leurs idées. Le second temps a consisté en la signature du CTL à Creil par Monsieur Multon, Directeur de la DRAC Hauts-de-France, Madame Fumery, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Oise en charge de la Culture et Monsieur Villemain, Président de l'ACSO.

Ainsi, en 2025 commenceront à être traitées les problématiques d'amélioration de l'accueil. La charte commune d'accueil et un guide du lecteur seront rédigés.

Un cahier des charges pour le réaménagement des locaux sera également produit.

Le sujet de l'accessibilité sera aussi abordé. Une étude sera en effet menée pour envisager un réaménagement des horaires d'ouverture des établissements volontaires et leur complémentarité.

Les premières actions à destination de la petite-enfance et des adolescents seront également proposées aux publics en 2025.

Des réflexions seront par ailleurs menées sur la mise en place des premières actions hors-les-murs.

Enfin, débutera un travail sur l'harmonisation de pratiques. Cette activité permettra en 2026 de lancer une étude sur le déploiement d'outils informatiques communs.

2025 : organisation et animation de 6 réunions du groupe de travail « Responsables de bibliothèque », 4 réunions du groupe de travail « accueil », 7 réunions du groupe de travail « petite enfance et adolescents »

- Mise en place de l'outil collaboratif ACOLLAB par le service DSIT afin de rendre accessible l'ensemble des documents et de permettre un travail en réseau sur les différents axes du CTL
- Organisation d'une formation « Améliorer l'accueil de tous les publics en médiathèque » les 12 et 13 juin 2025 en partenariat avec la MDO.
- Afin d'harmoniser les pratiques d'accueil et créer du réseau, un groupe de travail a rédigé une charte d'accueil commune, dont le service communication de l'ACSO a élaboré une première proposition de maquette.
- Une ébauche de « cahier des charges pour un diagnostic de l'accueil et des préconisations d'amélioration et de réaménagements favorisant un accueil qualitatif des bibliothèques de l'ACSO » a été réalisé et validé par le groupe de travail « responsables de bibliothèque »
- Afin d'aller vers tous les publics, un festival de la petite enfance a été réalisé : « Petits pas Grandes histoires » du 1^{er} au 29 octobre (spectacles, ateliers, journées de formations pour les personnels des médiathèques et des métiers de la petite enfance) ; et des ateliers autour des jeux de rôles en direction des adolescents ont été programmés (le 8 novembre à Creil et le 20 décembre à St Vaast les Mello – poursuite en 2026 dans les autres communes)

Le coordinateur de réseau a quitté ses fonctions en novembre 2025. Une offre d'emploi a été publiée pour qu'il soit remplacé.

	En 2026, il faut prévoir : - D'organiser la 3^{ème} journée de formation « Améliorer l'accueil de tous les publics en médiathèque » le 29 janvier 2026 à la médiathèque de Saint-Vaast-lès-Mello en partenariat avec la MDO ; et poursuivre le plan de formation sur « L'accueil en bibliothèque aujourd'hui » (3 modules prévus avec le CNFPT et le PFI). - De diffuser et mettre en œuvre la charte commune des médiathèques. - De lancer l'appel d'offre pour « un diagnostic de l'accueil et des préconisations d'amélioration et de réaménagements favorisant un accueil qualitatif des bibliothèques de l'ACSO ». - De renouveler la seconde édition du festival Petits pas Grandes Histoires et de poursuivre les ateliers en direction des adolescents (jeux de rôles, manga, lecture à haute voix). - De poursuivre la réflexion avec la ville de Montataire autour du déploiement d'un service d'itinérance grâce au bibliobus afin de compléter le maillage territorial. - D'organiser un nouveau séminaire pour l'ensemble des agents des médiathèques afin de favoriser le partage des ressources et des compétences existantes sur le réseau. Il sera enfin nécessaire travailler sur l'harmonisation de pratiques. Cette activité permettra en fin d'année de lancer une étude sur le déploiement d'outils informatiques communs.
Evaluation	Critères d'évaluation : en fonction des axes traités : • enquête de satisfaction du public, • nombre de participants aux évènements mis en œuvre, • nombre d'ouvrage en circulation • suivi de la provenance du public • etc.